

**DEPARTEMENT DE L'AUDE
ARRONDISSEMENT ET CANTON DE LA REGION LIMOUXINE
COMMUNE DE LIMOUX**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 22 OCTOBRE 2020**

Convocation en date du 15 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-deux octobre à dix-huit heures quinze, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au gymnase l'Olympie, conformément à l'Article 9 de l'ordonnance n° 2020-562 du 13 Mai 2020, sous la présidence de Monsieur Pierre DURAND - MAIRE.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

Présents : Mr Pierre DURAND, Maire, Mr François KHOURY, Mme Michèle BAREIL-GUERIN, Mr Jean-Pierre TAILHAN, Mme Marie-Ange LARRUY, Mr Gilbert AUPIN, Mme Magalie BERLIOZ, Mr Pierre ROUQUAIROL, Mme Leïla KEBIR, Mr Aimé MUNOZ, Adjoint, Mr Albert NADAL, Mme Catherine Marie ABADIE, Mme Anne-Marie CLERGUE, Monsieur Alain LAPEYRE, Mr Yves GUIRAUD, Mr Alain SIMON, Mme Anne-Marie COMBES, Mr José NAVIO, Mr Jean-Marie AMIGUES, Mme Nadine BUORO, Mme Nathalie FIOROTTO-BRIAUT, Mr David FERNANDEZ, Mme Caroline MARTY-FONTANET, Mme Shirley VESCO, Mme Elodie GARCIA, Mme Mélanie BACH, Mr Pierre BAC, Mme Danièle LUQUET-PAGES, Mr Frédéric GARRIGUE, Mr Christophe BACHERE, Mme Delphine AUTRET-DUPONT, Mr Julien RANCOULE, Mr Maxime BOT, Conseillers Municipaux.

Secrétaire : Mme Mélanie BACH

0. Décisions prises en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 9 Juillet 2020, reçue en Préfecture de l'Aude le 20 Juillet 2020, relative aux pouvoirs du Maire - Délégation du Conseil Municipal Article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire indique à l'assemblée :

➤ J'ai fixé pour l'année 2021, les tarifs :

- D'utilisation des Courts de tennis. (Décision n° 2020-0164)
- Des droits d'entrée de la Piscine. (Décision n° 2020-0165)
- Des activités mises en œuvres au titre du Contrat « Enfance et Jeunesse ».
(Décision n° 2020-01166)
- De la Cotisation annuelle de la Bibliothèque. (Décision n° 2020-01167)
- Du droit d'entrée au Musée Petiet. (Décision n° 2020-0168)
- Du droit d'entrée au Musée Petiet à l'occasion d'animations. (Décision n° 2020-0169)
- Du droit d'entrée à la Salle d'exposition du « Musée du Piano ». (Décision n° 2020-0172)

- Du droit d'entrée à la Salle d'exposition du "Musée du Piano" à l'occasion d'animations. (Décision n° 2020-0173)
- Du droit d'entrée pour une visite groupée au « Musée Petiet » et à la Salle d'Exposition du « Musée du Piano ». (Décision n° 2020-0176)
- Du Droit d'entrée aux Animations Culturelles organisées par le Service Culture. (Décision n° 2020-0177)
- De la Location du cinéma l'Elysée. (Décision n° 2020-0178)
- De la Location de la salle du rez-de-chaussée du cinéma l'Elysée. (Décision n° 2020-0179)
- De la Location du gymnase Louis Trémesaygues. (Décision n° 2020-0180)
- De la Location des salles du gymnase l'Olympie. (Décision n° 2020-0181)
- De la Location de la salle à usages multiples, avenue du 1^{er} Mai. (Décision n° 2020-0182)
- De la Location de la Petite Salle du Complexe de Monte Cristo. (Décision n° 2020-0183)
- De la Location des halles Place Général Leclerc. (Décision n° 2020-0184)
- De la Location de la salle Louis COSTES. (Décision n° 2020-0185)
- De la Location de la salle de réunion de l'Espace Fécos. (Décision n° 2020-0186)
- De la Location de l'Auditorium de la salle d'exposition du « Musée du Piano ». (Décision n° 2020-0187)
- De la Location de la salle 00 sise 36 Avenue Oscar Rougé (Décision n° 2020-0188)
- Des Concessions dans les cimetières. (Décision n° 2020-0189)
- Du Dépositaire du cimetière communal de Villeplane. (Décision n° 2020-0190)
- Des Cases du Columbarium. (Décision n° 2020-0191)
- Des Droits de place et redevances d'occupation domaniale. (Décision n° 2020-0192)
- Des Prestations de Service de Balayage au profit d'autres Communes. (Décision n° 2020-0193)

➤ **J'ai accordé la gratuité :**

- De l'accès au Musée Petiet à l'occasion de la 17^{ème} édition de la Nuit des Musées. (Décision n° 2020-0170)
- De l'accès au Musée Petiet à l'occasion de la 38^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine 2021. (Décision n° 2020-0171)
- De l'accès à la Salle d'exposition du « Musée du Piano » à l'occasion de la 17^{ème} édition de la Nuit des Musées. (Décision n° 2020-0174)
- De l'accès à la Salle d'exposition du « Musée du Piano » à l'occasion de la 38^{ème} édition des Journées Européennes du Patrimoine 2021. (Décision n° 2020-0175)

➤ **J'ai conclu :**

- Auprès de l'association « Parole à part », représentée par sa Présidente Madame Annie MICALLEF, située Mas des Hostalets, 66300 CAIXAS, un contrat de prestation à l'occasion des 37^e Journées européennes du Patrimoine, pour un conte musical intitulé « Le Songe de Pyrène » qui s'est tenu le Samedi 19 Septembre 2020 à 16 heures, pour un montant de 800 € TTC. (Décision n° 2020-0128)
- Auprès de la Société Civile Immobilière LE RELAIS, domiciliée 5 rue Traversière des Augustins, 11300 LIMOUX, représentée par Monsieur Jean-Louis MAIGRON, un bail précaire pour le bien situé 16 Place de la République à LIMOUX, moyennant un loyer mensuel de 500,00 €uros, et ce à compter du lundi 10 Août 2020 jusqu'au mardi 10 Novembre 2020. (Décision n° 2020-0130)
- Auprès du groupe musical SALIPEBRE, représentée par son Président Monsieur André RECH, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert qui a eu lieu le Mardi 1^{er} Septembre 2020 à 18h30, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 850 €uros. (Décision n° 2020-0132)

▪ Auprès de Monsieur Jean Marie PICHOT (ANIM SUNNYSIDE), 270 rue des amandiers, 11620 VILLEMOSTAUSOU, un contrat de prestation de service afin d'animer le Marché nocturne du Mardi 1^{er} Septembre 2020 qui s'est déroulé Place de la République à Limoux, pour un montant de 150 €. (Décision n° 2020-0133)

▪ Auprès de Madame Marie-Laure RUIZ-MAUGIS, conférencière autoentrepreneur, domiciliée 1 rue de la Bouchère, 11300 FESTES ET SAINT ANDRE, un contrat de prestation à l'occasion de la conférence « Peinture et musique », qui se déroulera au Musée Petiet le Mardi 24 Novembre 2020 à 18 H 15, pour un montant de 200,00 Euros TTC.
(Décision n° 2020-0134)

▪ Auprès de Madame Marie-Laure RUIZ-MAUGIS, conférencière autoentrepreneur, domiciliée 1 rue de la Bouchère, 11300 FESTES ET SAINT ANDRE, un contrat de prestation à l'occasion de la conférence « Du sourire au rire dans l'art », qui se déroulera au Musée Petiet le Mardi 10 Novembre 2020 à 18 H 15, pour un montant de 200,00 Euros TTC.
(Décision n° 2020-0135)

▪ Auprès de Madame Marie-Laure RUIZ-MAUGIS, conférencière autoentrepreneur, domiciliée 1 rue de la Bouchère, 11300 FESTES ET SAINT ANDRE, un contrat de prestation à l'occasion de la conférence « La danse dans l'art », qui se déroulera au Musée Petiet le Mardi 1^{er} Décembre 2020 à 18 H 15, pour un montant de 200,00 Euros TTC.
(Décision n° 2020-0136)

▪ Auprès de l'association De l'autre côté du miroir, représentée par son président, Monsieur Jan DE BOER, domicilié 29, rue Alfred de Musset, 11300 LIMOUX, un contrat de prestation à l'occasion du spectacle poésie, musique et danse « Nuit d'encre » qui s'est déroulé au Musée Petiet le Vendredi 16 Octobre 2020 à 20 H 30, pour un montant de 100,00 Euros TTC.
(Décision n° 2020-0137)

▪ Auprès de la SARL CHAUVET TP – Z.I. 21, Avenue de Catalogne – 11300 LIMOUX, une consultation pour des travaux de remise en état de fossés communaux suite aux inondations de Janvier 2020, pour un montant total s'élevant à la somme de 25 080,00 Euros Hors Taxes, se détaillant de la façon suivante :

- Chemin des Hauts de Taïch : 7 590,00 Euros Hors taxes ;
- Chemin de Bel Air : 17 490,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0138)

▪ Auprès de la SARL AKTER – « Courtapla » – 11300 FESTES ET SAINT-ANDRE, une consultation pour la réfection de l'accès au Château d'eau de VENDEMIES, pour un montant total s'élevant à la somme de 8 070,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0139)

▪ Auprès de la S.A.S.U AB CONCEPT – 7, Rue du Razès – 11300 LIMOUX, une consultation pour l'aménagement de nouveaux bureaux à l'Hôtel de Ville, pour un montant s'élevant à la somme de 14 576,18 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0142)

▪ Auprès de l'association Larésoldo Compagnie, représentée par sa Présidente Nadine RODRIGUEZ, domiciliée à Les Prés de la Ville, 11340 BELVIS, un contrat de prestation à l'occasion de la lecture musicale « Il était une fois Charlot », qui se déroulera le Samedi 14 Novembre 2020 à 20 h 30 au Musée Petiet, pour un montant de 470,00 Euros TTC.
(Décision n° 2020-0143)

▪ Auprès de la Maison de l'Initiative-Coopérative d'Activités et d'emploi, située 52 rue Jacques Babinet, 31100 TOULOUSE, un contrat de prestation pour une conférence de Monsieur Charles PEYTAVIE, intitulée « De chapelles en églises, de couvents en cathédrale, Art gothique à Limoux et en Limouxin » qui s'est tenue le Mardi 29 Septembre 2020 à 18 H 15 au Musée PETIET, pour un montant de 250 euros TTC.

(Décision n° 2020-0144)

▪ Auprès de Madame Hélène BALDO, artiste lyrique, résidant 26 rue des Sources, 92350 LE PLESSIS ROBINSON, un contrat d'engagement pour un concert qui a eu lieu le Dimanche 20 Septembre 2020 à 16 heures au Musée Petiet, dans le cadre des 37^e Journées Européennes du Patrimoine, pour un montant de 350 euros net ainsi que les frais de déplacement, sur présentation de justificatifs, à hauteur de 300 euros maximum.

(Décision n° 2020-0145)

▪ Auprès de Madame Sophie PARTOUCHE, pianiste, résidant 20 Passage Pouchet, 75017 PARIS, un contrat d'engagement pour un concert qui a eu lieu le Dimanche 20 Septembre 2020 à 16 heures au Musée Petiet, dans le cadre des 37^e Journées Européennes du Patrimoine, pour un montant de 350 euros net ainsi que les frais de déplacement, sur présentation de justificatifs, à hauteur de 300 euros maximum.

(Décision n° 2020-0146)

▪ Auprès de la société AUDIO SEPT – 510, Boulevard Gay Lussac – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour la fourniture d'une structure alu pour le service Culturel de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 2 938,24 euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0148)

▪ Auprès de la SAS MobilConcepts – Domaine de la Poste Royale – 37, Chemin de Mujolan – 34690 FABREGUES, une consultation pour la fourniture et la livraison de barrières de sécurité, pour un montant s'élevant à la somme de 15 160,86 euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0149)

▪ Auprès de la SAS AXURBAIN – Domaine de la Poste Royale – 37, Chemin de Mujolan – 34690 FABREGUES, une consultation pour la fourniture et la livraison de mobilier urbain dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue Jean Jaurès à LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 32 404,61 euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0150)

▪ Auprès de la société AUDIO SEPT – 510, Boulevard Gay Lussac – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour la fourniture de projecteurs robotisés pour le service Culturel de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 6 729,60 euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0152)

▪ Auprès de l'entreprise individuelle GYRTECH – NADAL Laurent – 6, Rue du terret – 11200 CRUSCADES, une consultation pour la fourniture et la pose d'une rampe prioritaire et sérigraphie du nouveau véhicule de la Police Municipale de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 5 114,47 euros nets (TVA non applicable Art. 293 B du CGI).

(Décision n° 2020-0153)

▪ Auprès de l'EURL NLC DECO – 2A, Rue des Forges – 76680 SAINT SAËNS, une consultation pour la fourniture et la livraison de statues en résine pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An de la Commune de LIMOUX (1 Lutin de Noël debout + 1 Elfe de Noël assis + 1 Lutin de Noël qui peint), pour un montant s'élevant à la somme de 1 439,00 euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0155)

- Auprès de la société AUDIO SEPT – 510, Boulevard Gay Lussac – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour la fourniture de décorations et illuminations de rues pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 35 550,60 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0156)
- Auprès de la société COMAT & VALCO EQUIPEMENTS – CS 70130 – 253, Boulevard Robert Koch – 34563 BEZIERS Cedex, une consultation pour la fourniture et la livraison de mobilier scolaire pour une classe de l'école élémentaire Louis PASTEUR B de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 3 054,48 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0158)
- Auprès de la SARL HELFRICH-FARRJOP – 3, Rue des Prés – 67330 KIRRWILLER, une consultation pour la fourniture et la livraison de jouets pour le Noël des Enfants de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 3 240,83 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0159)
- Auprès de la société GRAPHIC SERVICE DU LIMOUXIN – 6, Avenue Camille Bouche – 11300 LIMOUX, une consultation pour des travaux d'imprimerie divers dans le cadre des Fêtes de Noël et du Nouvel An de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 1 595,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0194)
- Auprès de l'entreprise individuelle GYRTECH – NADAL Laurent – 6, Rue du Terret – 11200 CRUSCADES, une consultation pour la fourniture et la pose d'un poste fixe de radiocommunication pour le nouveau véhicule de la Police Municipale de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 831,43 Euros nets (TVA non applicable Art. 293 B du CGI).
(Décision n° 2020-0195)
- Auprès de la société IN SITU BY SUZY – Peintures Murales Décoratives – 30, Rue des Pruniers – 11300 LIMOUX, un marché public ayant pour objet une prestation de service pour la création et la réalisation de parements artistiques pour les chalets en bois qui seront installés durant les fêtes de Noël et du Nouvel An de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 1 235,00 Euros nets (TVA non applicable Art. 293 B du CGI).
(Décision n° 2020-0196)
- Auprès de la SAS BATEXPERT – 20, Rue Place Prax Paris – 82000 MONTAUBAN, une consultation pour une prestation de recherche amiante et HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques) sur tapis d'enrobés/chaussées dans le cadre des futurs travaux d'aménagement de la Rue des Augustins et rues adjacentes à LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 1 176,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0197)
- Auprès de la société AUDIO SEPT – 510, Boulevard Gay Lussac – 11000 CARCASSONNE, une consultation pour la fourniture de décorations et illuminations de rues pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An de la Commune de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 4 851,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0198)
- Auprès de la société MAGEIS EVENTS, sise 17 Rue Dieu Me Garde 17450 FOURAS, représentée par Monsieur Geoffrey ROUSSIN, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour une animation qui aura lieu les 21,22 et 23 Décembre 2020, Place de la République à LIMOUX, dans le cadre des Fêtes de Noël, pour un montant de 2 340 Euros.
(Décision n° 2020-0199)

▪ Auprès de l'Atelier Coquelicot, représenté par Madame Françoise GOUVERNEUR, demeurant 1 Chemin des Bausses, 11300 VILLELONGUE D'AUDE, un contrat de prestation de service, à l'occasion des Fêtes de Noël, pour un atelier peinture qui se déroulera Lundi 21 et Mardi 22 Décembre 2020, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 570 Euros.
(Décision n° 2020-0200)

▪ Auprès de l'Association ATOMES PRODUCTIONS, sise 46 Allée d'Iéna, 11000 CARCASSONNE, représentée par son Directeur Monsieur Stéphane CANO, un contrat de vente du droit d'exploitation de spectacles pour 3 concerts, qui auront lieu les 21, 22 et 23 Décembre 2020 à LIMOUX, pour un montant de 3 659,22 Euros.
(Décision n° 2020-0201)

▪ Auprès de Madame Lise VILLIERS, demeurant 8 Rue du Lavoir, 11200 BIZANET, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle de Noël qui aura lieu le Dimanche 20 Décembre 2020, au cinéma l'Elysée à LIMOUX, pour un montant de 990 Euros.
(Décision n° 2020-0202)

▪ Auprès de l'Association KIOSQUE 1900, représentée par Monsieur Marc THIBAUT, demeurant 15 Route d'Alaigne, 11300 MALRAS, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour un concert de la FANFARE DU PERE NOEL qui aura lieu le Samedi 19 Décembre 2020, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 000 Euros.
(Décision n° 2020-0203)

▪ Auprès de Monsieur Bruno TESSE, demeurant 10 Rue des Tanneurs, 34150 ANIANE, un contrat de vente du droit d'exploitation d'un spectacle pour une animation de BRUNO CARICATURE, qui aura lieu le Dimanche 20 et le Lundi 21 Décembre 2020, Place de la République à LIMOUX, pour un montant de 1 000 Euros.
(Décision n° 2020-0204)

➤ **J'ai accepté :**

▪ La proposition de prestation de service de la SARL Inter FACE dont le siège social est situé 2, Rue des Anciennes Carrières – ZAE Cantegals – 34440 COLOMBIERS relative à l'élaboration et l'impression d'un guide pratique municipal.

Etant précisé d'une part, que cette prestation de service prendra effet à la date de signature de cette dernière et qu'elle sera valable pour la parution définie, à savoir au deuxième semestre 2020, et d'autre part que ce guide pratique sera entièrement financé par la vente d'espaces publicitaires par la SARL Inter FACE. Aucune participation financière ne sera donc demandée à la commune. Cette société s'engage à prendre à sa charge, les frais de composition, d'impression et de livraison en Mairie de 4 000 exemplaires du guide pratique.
(Décision n° 2019-0131)

▪ La proposition financière établie par la SARL Yves TARREGA SIGNALÉTIQUE – 243, Route d'Albi – 31200 TOULOUSE relative à la mise à jour de la signalétique de l'Hôtel de Ville et de la Mairie Annexe de LIMOUX suite à l'aménagement des nouveaux bureaux des Adjoints au maire et du service Ressources Humaines, pour un montant s'élevant à la somme de 2 335,00 Euros Hors Taxes.
(Décision n° 2020-0140)

▪ La proposition financière établie par l'EIRL GONZALEZ Sébastien – ACROBATIC CLEAN – 9, Rue du Chant du Coq – 11000 CARCASSONNE, relative au remplacement de la volige de la toiture du chœur de l'Eglise Saint Martin de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 7 532,00 Euros Hors Taxes. (Décision n° 2020-0141)

- La proposition de prestation de service de la S.A.R.L Inter FACE dont le siège social est situé 2, Rue des Anciennes Carrières – ZAE Cantegals – 34440 COLOMBIERS relative à l'élaboration et l'impression d'un agenda annuel.

Etant précisé d'une part, que cette prestation de service prendra effet à la date de signature de cette dernière, qu'elle sera valable pour une durée de 3 (trois) ans, et d'autre part, que cet agenda annuel sera entièrement financé par la vente d'espaces publicitaires par la S.A.R.L Inter FACE. Aucune participation financière ne sera donc demandée à la commune. Cette société s'engage à prendre à sa charge, les frais de composition, d'impression et de livraison en Mairie de 5 000 exemplaires du guide pratique.

(Décision n° 2020-0147)

- Les propositions commerciales établies par la société PELLENC LANGUEDOC ROUSSILLON – 45, Allée du Roussillon – 11200 LEZIGNAN CORBIERES, relatives à la fourniture de matériels de jardinage divers pour le service Espaces Verts de la Commune de LIMOUX suite aux inondations survenues en Janvier 2020 , pour un montant s'élevant à la somme de 11 890,56 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0151)

- La nouvelle déclaration de sous-traitance proposée par la SAS COLAS Midi-Méditerranée – Agence AUDE Centre de Carcassonne – ZI La Bourriette – Rue Edouard Branly – BP 1084 – 11880 CARCASSONNE Cedex 9, titulaire du marché de travaux à procédure adaptée relatif l'aménagement de la Rue Jean JAURES sur la Commune de LIMOUX.

Etant précisé que le sous-traitant déclaré est l'Entreprise CHAUVET – Z.I 21, Avenue de Catalogne – 11300 LIMOUX et que le montant des prestations sous-traitées (travaux de terrassements et de réseaux pluvial) s'élèvera à la somme de 286 610,00 Euros (TVA auto liquidation) alors que le montant initialement prévu était fixé à 260 000,00 Euros.

(Décision n° 2020-0154)

- La proposition technique et financière établie par le cabinet AXIOME Géomètre Expert, dont le siège social est situé 1, Place du Presbytère – 11300 LIMOUX, pour la réalisation d'un plan d'intérieur de l'ensemble des bâtiments de l'Hôtel de Ville de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 11 245,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0157)

- La proposition commerciale établie par la SAS LEDONEO dont le siège social est situé 165, Rue Alfred Sauvy – 11400 CASTELNAUDARY, relative à la fourniture et la pose d'un dispositif d'information digital pour la Place de la République de LIMOUX, pour un montant s'élevant à la somme de 15 592,68 Euros Hors Taxes.

Etant précisé d'une part, que l'abonnement pour transmission de données (carte SIM) est fixé à 250,00 Euros Hors Taxes annuel, et d'autre part, que l'option relative à la garantie 5 ans retour en atelier avec maintenance préventive et curative, pièces, main d'œuvre et déplacement est fixée à un prix forfaitaire annuel de 660,00 Euros Hors Taxes.

(Décision n° 2020-0163)

➤ J'ai sollicité :

- Auprès de l'ETAT, Politique de la Ville, dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été » une subvention de 3 500,00 Euros, afin d'organiser des chantiers « insertion » en recrutant des jeunes adultes. (Décision n° 2020-0129)

➤ **J'ai déclaré :**

▪ Sans suite le marché relatif à la fourniture et à la livraison d'une balayeuse, pour motif d'intérêt général, en application des articles R. 2185-1 et R. 2385-1 du code de la commande publique.
(Décision n° 2020-0160)

➤ **J'ai cédé :**

▪ Pour l'€uro symbolique et en l'état au garage ANG AUTO dont le siège social est situé 22 Rue Georges Guynemer à LIMOUX, le véhicule suivant :

- RENAULT B70, immatriculé sous le n° 6790 NB 11 – N° inventaire : 6

(Décision n° 2020-0161)

▪ Pour l'€uro symbolique et en l'état au garage ANG AUTO, dont le siège social est situé 22 Rue Georges Guynemer à LIMOUX, le véhicule suivant :

- PEUGEOT FOURGON J9, immatriculé sous le n° 9680 NV 11
N° inventaire : 1998-00155

(Décision n° 2020-0162)

1. Election des Adjoints.

VOTE :

Liste conduite par François KHOURY : Bulletin pour : 25
Bulletin blanc : 8

INTERVENANT : Pierre DURAND – Julien RANCOULE

2. Règlement Intérieur du Conseil Municipal.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Pierre DURAND – Julien RANCOULE - Danièle LUQUET-PAGES

3. Avenant n° 1 au Règlement Intérieur de la Piscine de LIMOUX.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Yves GUIRAUD

4. Règlement Intérieur de l'Aquagym Municipal.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Yves GUIRAUD

5. Désignation des représentants au sein de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages, des Sites et de ses Formations Spécialisées (Sous-commission dite des carrières).

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Pierre DURAND

6. Détermination des dates d'ouverture des commerces le dimanche durant l'année 2021.

VOTE : POUR : 29 – CONTRE : 3 - ABSTENTION : 1

INTERVENANT : Pierre DURAND – Elodie GARCIA –
Marie-Ange LARRUY – Julien RANCOULE – Pierre BAC

7. Attribution d'une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'Association "Les Jardins Locaux".

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Gilbert AUPIN

8. Attribution d'une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'Association "Bélibaste Films".

VOTE : POUR : 29 – ABSTENTION : 4

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ – Maxime BOT

9. Attribution d'une subvention exceptionnelle au bénéfice de l'Association "Compagnie Porte Sud".

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ –
José NAVIO – Julien RANCOULE – Danièle LUQUET-PAGES

Monsieur Albert NADAL quitte la séance.

10. Attribution d'une subvention complémentaire au bénéfice de l'Association "La Boule dorée Limouxine".

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 32

INTERVENANT : Pierre DURAND – Yves GUIRAUD

Monsieur Julien RANCOULE quitte la séance.

11. Attributions de subventions aux Associations Sportives 2020.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 31

INTERVENANT : Pierre DURAND – Yves GUIRAUD

Monsieur Albert NADAL et Monsieur Julien RANCOULE réintègrent la séance.

12. Attributions de subventions dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Yves GUIRAUD – Pierre BAC

13. Demandes de Subventions auprès de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse et du Département de l'Aude dans le cadre des Travaux de mise en conformité des normes sanitaires, de mise en sécurité des ouvrages de stockage de l'eau potable et sécurisation de la distribution par des interconnexions.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Jean-Pierre TAILHAN – Pierre BAC

14. Demandes de subventions auprès de l'ETAT, de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.

VOTE : POUR : 29 – CONTRE : 4

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ

15. Demandes de subventions auprès de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de l'organisation de la manifestation « Toques et Clochers 2021 ».

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Gilbert AUPIN – Pierre BAC –
Delphine AUTRET-DUPONT

16. Demandes de subventions auprès de l'EUROPE, de l'ETAT, de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée, du Département de l'AUDE, et de la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques dans le cadre du Festival NAVA 2021.

VOTE : POUR : 31 –ABSTENTION : 2

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ

17. Demandes de subventions auprès de l'ETAT, de la Région OCCITANIE / Pyrénées-Méditerranée et du Département de l'AUDE, dans le cadre de la 19^{ème} Edition de l'Opération « Bonne Conduite ».

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Pierre ROUQUAIROL

18. Demande de subvention au titre du fonds de concours communautaire pour la voirie communale dans le cadre de la réfection de la Rue Dewoitine et de la Rue Farman.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Jean-Pierre TAILHAN

19. Rejets de subventions.

VOTE : POUR : 30 – ABSTENTION : 3

INTERVENANT : Pierre DURAND

20. Convention Commune de LIMOUX / Société ALOGEA
Projet de réhabilitation d'un bâtiment sis 7 Rue Traversière Malcousinat.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND - Gilbert AUPIN –
Maxime BOT – Christophe BACHERE

21. Convention Commune de LIMOUX / ETAT
Mise à disposition du véhicule « Test au Choc ».

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Pierre ROUQUAIROL

22. Convention Commune de LIMOUX / Association Prévention Routière
Mise à disposition du véhicule « Tonneau ».

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Pierre ROUQUAIROL

23. Convention Commune de LIMOUX / Association ACTI CITY - Information Jeunesse
Tarif de l'entrée à la Piscine Municipale sur présentation de la carte ACTI CITY.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Yves GUIRAUD

24. Convention Commune de LIMOUX / Association ACTI CITY - Information Jeunesse
Tarif d'entrée au Festival « NAVA » sur présentation de la carte ACTI CITY.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ

25. Convention Commune de LIMOUX / Chambre d'Agriculture de l'AUDE / Groupe La Dépêche du Midi
Foire au Gras et Marché aux produits régionaux.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Elodie GARCIA

26. Convention Commune de LIMOUX / Région OCCITANIE Pyrénées-Méditerranée / Lycée Jacques RUFFIE
Mise à disposition de locaux en Centre d'Hébergement dans le cadre de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.

VOTE : POUR : 29 – ABSTENTION : 4

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ

27. Convention Commune de LIMOUX / Département de l'AUDE / Collège Joseph Delteil
Mise à disposition de locaux en Centre d'Hébergement dans le cadre de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.

VOTE : POUR : 29 – ABSTENTION : 4

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ

28. Convention Commune de LIMOUX / Institut Saint Joseph
Mise à disposition de locaux en Centre d'Hébergement dans le cadre de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.

VOTE : POUR : 29 – ABSTENTION : 4

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ

29. Convention Commune de LIMOUX / Communauté de Communes du Limouxin
Mise à disposition de locaux en Centre d'Hébergement dans le cadre de la journée consacrée aux Carnavals du Monde.

VOTE : POUR : 29 – ABSTENTION : 4

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ

30. Convention Commune de LIMOUX / Association "Cinem'Aude-VAP"
Concession d'utilisation des locaux et des installations du cinéma l'Elysée.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ

31. Renouvellement convention Commune de LIMOUX / Société ECOFINANCE
Accompagnement dans le cadre de la fiscalité locale.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND

32. Convention Commune de LIMOUX / S.A. LINDE France
Mise à disposition de bouteilles de gaz industriels.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Jean-Pierre TAILHAN

33. Contrat Commune de LIMOUX / Société STRYKER France SA
Entretien et maintenance du défibrillateur de la Piscine.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Yves GUIRAUD - Julien RANCOULE

Monsieur Pierre DURAND quitte la séance.

34. Convention Commune de LIMOUX / Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Station
d'Épuration du Limouxin.
Mise à disposition de personnel communal.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 32

INTERVENANT : François KHOURY – Pierre ROUQUAIROL

Monsieur Pierre DURAND réintègre la séance.

35. Renouvellement convention Commune de LIMOUX / Département de l'AUDE
Mise à disposition du Conservateur Départemental du Patrimoine, au sein du Musée Petiet.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – David FERNANDEZ

36. Modification de la Convention Commune de LIMOUX / SA ENEDIS.
Servitude de passage d'une ligne électrique souterraine sur les parcelles cadastrées
section BD n^{os} 45, 46 et 47.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Jean-Pierre TAILHAN

37. Résiliation Bail Commune de LIMOUX /Caisse Régionale d'Assurance Maladie Languedoc
Roussillon
Mise à disposition de locaux sis 38 Rue Jean Jaurès à LIMOUX affectés à la Caisse
d'Assurance Retraite et de Santé au Travail.

INTERVENANT : Pierre DURAND – Gilbert AUPIN –
Delphine AUTRET-DUPONT, Julien RANCOULE

38. Résiliation Bail Commune de LIMOUX / Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Aude
Mise à disposition de locaux sis 38 Rue Jean Jaurès à LIMOUX.

INTERVENANT : Pierre DURAND – Gilbert AUPIN

39. Vente de gré à gré à l'amiable d'un camion plateau de marque UNIMOG.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND

40. Garantie d'emprunts ALOGEA - VEFA (Vente en l'Etat Futur d'Achèvement)
Opération « MONTE CRISTO », 20 logements sociaux au lieu-dit Villeplane et Luguel.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Pierre DURAND – Maxime BOT

41. Contrat d'alternance.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Pierre ROUQUAIROL

42. Création d'un emploi de chargé de mission.

VOTE : POUR : 28 – CONTRE : 3 - ABSTENTION : 2

INTERVENANT : Pierre DURAND – Pierre ROUQUAIROL
Julien RANCOULE – Pierre BAC

43. Création d'un emploi permanent d'agent contractuel de droit public.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Pierre ROUQUAIROL

44. Modification du tableau du personnel avec effet du 1^{er} Novembre 2020.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

(Sauf pour la création de l'emploi de chargé de mission 3 Votes contre)

INTERVENANT : Pierre DURAND – Pierre ROUQUAIROL
Julien RANCOULE – Pierre BAC

45. Régime Indemnitare de la Fonction Publique Territoriale.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Pierre ROUQUAIROL

46. Annulation de l'indemnité de Conseil à Madame Marie-Pierre CROUZET, Comptable Public.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND

47. Indemnités de Fonction du Maire, des Adjointes et des Conseillers Délégués.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Pierre DURAND – Julien RANCOULE

48. Majoration des Indemnités de Fonction du Maire et des Adjointes.

VOTE : POUR : 30 – CONTRE : 3

INTERVENANT : Pierre DURAND – Julien RANCOULE

49. Budget Principal 2020
Virement de Crédit

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND

COMITE SECRET :

50. Budget Principal 2020
Admission en non valeur.

VOTE : A L'UNANIMITE : POUR : 33

INTERVENANT : Pierre DURAND – Pierre BAC - Julien RANCOULE

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt la séance à 20 Heures 45.

Fait en Mairie, LIMOUX le 22 OCTOBRE 2020

LE MAIRE,



Pierre DURAND